

France : la BEI prête 500 millions d'euros en faveur du logement social

La Banque européenne d'investissement (BEI) représentée par M. Philippe de Fontaine Vive Curtaz, Vice-Président, a accordé un prêt de 500 millions d'euros à la République Française représentée par Madame Christine Boutin, Ministre du Logement, de la Ville, de la lutte contre l'Exclusion et la Précarité, par l'intermédiaire de la Caisse Nationale des Caisses d'épargne et de prévoyance (CNCEP) représentée par M. Charles Milhaud, Président du Directoire et le Groupe Dexia représenté par M. Gérard Bayol, Président du Directoire, à l'occasion de la décentralisation du Ministère du Logement à Lyon du 17 au 27 septembre 2007.

La France est confrontée à un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements sociaux. La crise actuelle du logement est notamment due à une décennie de constructions insuffisantes. Une partie du parc social de 4,5 millions de logements est souvent trop concentrée dans les localisations les plus défavorisées où les problèmes de ségrégation et d'exclusion sociale sont importants.

Christine BOUTIN mobilise l'ensemble des acteurs de la chaîne du logement financiers, bailleurs, locataires, promoteurs, constructeurs, fédérations professionnelles, associations pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par le Président de la République et le Premier Ministre : permettre à 70% de Français de devenir propriétaires et **construire 500 000 logements dont 120 000 sociaux par an**.

« La préoccupation majeure des Français qu'est le logement doit devenir véritablement une **Cause Nationale**, afin que chacun dans notre pays, homme, femme et enfant soit assuré de disposer d'un toit ».

Afin d'y contribuer, la **BEI** consacre pour la première fois une enveloppe de **500 millions d'euros** au Programme « **FRANCE LOGEMENT SOCIAL** » qui vise à **financer à des conditions financières très favorables les investissements des bailleurs sociaux pour la réalisation d'opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux** dans le cadre des programmes Français (PCS et PNRU). Ce Programme est mis en oeuvre grâce aux concours actifs de la **CNCEP** et du **GROUPE DEXIA**.

Contacts presse :

BEI : Marianne RODA Tél. +352 43 79 33 30 - m.roda@bei.org
Ministère du Logement : Christian DUPONT Tél. +33 01 42 75 55 27 - +33 06 25 52 61 62

Note de contexte :

La **Banque européenne d'investissement** est l'institution financière de l'Union européenne. Elle a pour mission d'accorder des prêts à long terme en soutien de projets d'investissements viables, privés ou publics, qui réalisent les objectifs d'intégration, de cohésion et de développement de l'UE, déclinés en six politiques prioritaires: cohésion économique et sociale; protection de l'environnement; recherche et innovation; soutien aux PME; réseaux de transports trans-européens et promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable. Le présent prêt-cadre en faveur du logement social en France répond plus précisément aux deux premières, la cohésion sociale et l'environnement, en l'occurrence urbain. En effet, l'enveloppe de 500 millions d'euros de la BEI servira à la fois à la construction de nouveaux logements sociaux dans des régions moins défavorisées, contribuant à un rééquilibrage du territoire, et à la rénovation de logements à loyer modéré en zones urbaines, parfois sensibles, contribuant à améliorer la qualité de la vie dans les villes. Dans les deux cas, ces opérations devront respecter les normes environnementales et la procédure d'appel d'offre européens. S'il s'agit de la toute première opération de la BEI dans le domaine du logement social en France, elle en a déjà réalisé dans neuf autres pays de l'Union, pour un total de 4,4 milliards d'euros, notamment au Royaume Uni sur tout le territoire. Elle a également développé une expertise dans la rénovation urbaine, puisqu'elle y a consacré près de 13 milliards d'euros dans toute l'Union.